Options facultatives danse ou théâtre au Lycée Stendhal

Pour qui ?

- Elève de 2de.
- Vous aimez la danse ou le théâtre, vous êtes attiré par le monde du spectacle vivant (et plus particulièrement de la danse ou du théâtre), la création, vous pratiquez ou vous avez déjà pratiqué ces activités, vous avez envie d'allier votre passion avec vos études,…

Alors vous êtes les bienvenus !

Pour la danse, **c'est le seul enseignement optionnel proposé dans l'agglomération grenobloise !**

Quelle organisation ?

- Un enseignement pratique de 2 à 3 heures par semaine intégrées à l'emploi du temps et, en 2de, un stage de création d'une semaine est mis en place.
- Des projets de création ponctuent l'année scolaire et des représentations sur scène sont prévues.
- Des sorties spectacles tout au long de l'année.
- Sortie à la Biennale de Lyon.

Quelles perspectives ?

- Après avoir suivi l'option facultative danse ou théâtre en classe de 2de, vous pourrez vous orienter vers un bac général et suivre l'enseignement de spécialité (cf. site du lycée).
- Il est également possible de conserver cette option pour le Bac.
- Renseignements sur le site du lycée Stendhal – GRENOBLE - (*https://stendhal.ent.auvergnerhonealpes.fr*) et par mail, cabaret.stendhal@laposte.net